

L'hon. M. STEWART: Je ne suis pas bien au courant de ce cas particulier, mais le sous-ministre me dit qu'on prétend que le titre de la propriété appartient à la province de Québec plutôt qu'au Dominion, pour le bénéfice des Indiens, et nous contestons ce droit.

L'hon. M. EDWARDS: Le titre remonte à 1758 ou 1760?

L'hon. M. STEWART: Oui, c'est ce que l'on me dit.

M. FRASER: Ce crédit comprend-il des dépenses pour de nouvelles écoles en Colombie-Anglaise?

L'hon. M. STEWART: Oui, à Lytton.

M. FRASER: Est-ce pour un nouvel édifice?

L'hon. M. STEWART: Oui, l'ancien édifice est en colombages et ne convient nullement.

M. FRASER: Doit-on demander des soumissions?

L'hon. M. STEWART: Oui.

M. ROSS (Kingston): Le ministre veut-il nous donner une liste des nouvelles constructions et nous dire où elles se trouveront?

L'hon. M. STEWART: Ce sont des pensionnats. En Nouvelle-Ecosse, nous dépensons \$35,000 pour une nouvelle école. A Saint-Philips (Sask.), nous dépensons \$75,000; à Onion Lake, \$115,000; à Lytton, \$174,000; à Alert Bay (C.-A.), \$1,950. Nous remodelons l'école à Sydney et à Tobique au prix de \$3,000. A Spanish River nous dépensons \$35,000. A Little Saskatchewan (Man.), nous dépensons \$2,500 pour une maison de professeur. A Hollow Water River (Man.), nous dépensons \$3,500, Split Lake \$2,000; Baie-Verte, \$2,000; Pointe-au-Pic (P.Q.), \$5,400; Ebb et Flow (Man.), \$2,440; Mohawk, construction d'une laiterie, \$600. Ce sont là des chiffres additionnels.

M. ROSS (Kingston): Est-ce que c'est la réserve Mohawk?

L'hon. M. STEWART: La réserve Mohawk.

M. HANSON: Il n'y a pas longtemps qu'on a construit une école neuve à Tobique.

L'hon. M. STEWART: Il s'agit de construire un nouvel édifice.

M. SMOKE: La bande augmente-t-elle en nombre?

L'hon. M. STEWART: Oui, il leur faut plus de logement.

M. DICKIE: A-t-on établi une prévision pour fournir des automobiles aux infirmières

[L'hon. M. Edwards.]

de la circonscription que je représente, dans les districts de la Saanich et de la Cowitchan?

L'hon. M. STEWART: Là où les infirmières ont besoin d'une automobile nous leur en fournissons, mais cela est prélevé sur la caisse générale.

M. DICKIE: Dois-je entendre qu'elles auront une automobile cette année? Je sais quelle est la situation à cet endroit. Il leur faut une automobile pour faire œuvre utile.

L'hon. M. STEWART: Partout où il est nécessaire nous fournissons une automobile aux infirmières. Il arrive parfois qu'elles nous demandent des automobiles pour des endroits où ce genre de véhicules ne constitue guère le meilleur moyen de déplacement.

M. FRASER: De quelle manière demande-t-on les soumissions pour les écoles?

L'hon. M. STEWART: Au moyen d'avis au public.

M. FRASER: En annonçant dans les journaux?

L'hon. M. STEWART: Oui.

M. CASGRAIN: Je vois une inscription pour "réparations des routes, ponts et drainage", dans les provinces d'Ontario et de Québec, \$43,000. J'aimerais à savoir si ce crédit comprend une somme spécialement destinée à l'amélioration des routes de la réserve Bersimis sur la rive nord du Saint-Laurent.

L'hon. M. STEWART: Nous avons conclu avec la province de Québec une entente d'après laquelle, aussitôt que nous aurons atteint cette réserve, nous prolongerons le chemin. On nous informe qu'elle ne se propose pas de construire la route cette année et nous n'avons rien inscrit au budget à cette fin. Mais nous y verrons dès que l'on sera rendu à cette réserve.

M. CASGRAIN: A-t-on examiné l'opportunité de refaire cette route?

L'hon. M. STEWART: Vous voulez dire la route dont il est question?

M. CASGRAIN: A propos des églises qui desservent cette réserve je me rappelle que l'an dernier on nous a demandé, au nom de certaines autorités, dans quelle proportion elles pouvaient compter sur une contribution du Gouvernement en faveur de ces réserves. Ainsi, à un endroit appelé Les Escoumains, qui fait partie de la réserve Bersimis, habitent de nombreuses bandes d'Indiens et ces derniers voudraient savoir si le Gouvernement contribuerait à la construction d'une église à cet endroit vu que depuis une génération ce sont les autorités religieuses qui se sont occupé d'eux.